



Handi-Droits

APF France handicap

Une question **sur vos droits** ?

Ou **sur des démarches** à effectuer ?

Emploi AAH
Aide humaine

Prestations **Indemnisation**

Tutelle PCH

Allocations Aide technique

Scolarité...

• **Contactez-nous !**



Par téléphone : 04 66 29 27 07 _ _ _



En vous rendant à la délégation APF France handicap :

Délégation du Gard

83 Rue André le Nôtre – Ville Active – Actipolis Bât. A5

30900 Nîmes



Permanence Handi-Droits Mardi de 10h à 12h - de 14 h 00 à 17 h 00.

Contact : Samira EL-MOUFARRIH, Jérémy ORTEGA et Véronique TERRONES

Avec le soutien de :

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES
avec le soutien de ses institutions
de retraite complémentaire



AG2R LA MONDIALE

Handi-Droits, qu'est-ce que c'est ?

APF France handicap répond à vos questions sur les dispositifs en faveur des personnes en situation de handicap dans de nombreux domaines

- Aide Sociale ;
- Allocations/Prestations MDPH ;
- Assurance ;
- Assurance maladie ;
- Assurance vieillesse ;
- Cartes ; Discrimination ;
- Logement ;
- Emploi/travail ;
- Indemnisation ;
- Invalidité ;
- Protection des personnes ;
- Santé ;
- Scolarité ;
- Transport...

Pour les questions concernant d'autres problématiques (droit de la consommation...),



APF France handicap peut vous orienter vers d'autres interlocuteurs.

Comment ?

Nous recueillons au cours d'un entretien les informations nécessaires au traitement de votre problématique et effectuons les recherches nécessaires pour vous apporter une réponse.

- Handi-Droits est un service gratuit pour les adhérents APF France handicap et leurs proches.

● Délégation :

Délégation de l'Hérault

1620 Rue de Saint-Priest

34090 MONTPELLIER